

# TERRE SOLAIRE CONSTRUIT UNE CENTRALE SOLAIRE

La filiale du Groupe Lhotellier, Terre Solaire, lance le développement d'une centrale solaire sur la zone d'activités économiques du Val de Noye, basée à Ailly-sur-Noye.

Au total, 2 200 panneaux photovoltaïques produiront de l'électricité pour les bâtiments publics et les entreprises du territoire, par le principe d'autoconsommation collective.

Virginie **KUBATKO**

C'est une nouvelle initiative en faveur de la transition énergétique. Terre Solaire développe le projet d'une centrale solaire à Ailly-sur-Noye : installée sur un terrain d'environ 10 000 m<sup>2</sup>, situé en bordure de la ligne SNCF dans la zone d'activités économiques du Val de Noye, la future centrale solaire disposera d'environ 2 200 panneaux photovoltaïques. L'objectif ? Produire plus d'1 GWh d'électricité par an. Terre Solaire annonce que cette centrale permettra aux entreprises et bâtiments situés sur le territoire de la CCALN de réduire leur dépendance énergétique. « Avec l'autoconsommation collective, Terre Solaire valorise la production de l'énergie au niveau local. Nous créons ainsi un circuit-court où la production et la consommation d'énergie offrent une électricité compétitive et un prix fixe garanti sur 20 ans », explique Quentin Verbecke, directeur des unités de production. La nouvelle centrale pour l'autoconsommation collective construite par Terre Solaire représente également un atout économique majeur pour le territoire, car elle marque un tournant pour la Communauté de

Communes Avre Luce Noye dans sa transition énergétique. Cette installation alimentera plusieurs points de consommation à travers le territoire, contribuant ainsi à sécuriser un approvisionnement énergétique local et à réduire la dépendance aux énergies non renouvelables. Près de 40% des besoins électriques de la collectivité pourraient être couverts par cette production, annonce Terre Solaire, soit une réduction notable des coûts énergétiques pour la collectivité et les entreprises installées sur le territoire. La CCALN s'engage ainsi pour un développement durable et responsable. « La parcelle concernée est enclavée et difficile à commercialiser. L'implantation d'une centrale solaire permettra de valoriser ce foncier et d'accroître l'attractivité du territoire, d'augmenter la production d'énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre », explique Alain Surhomme, vice-président au développement économique et au tourisme de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN). « La nature de nos projets permet de donner une seconde vie à des sites désaffectés ou inexploités comme des friches industrielles ou des parcelles difficilement valorisables comme à Ailly-sur-Noye. Nous contribuons ainsi à l'indépendance énergétique de nos territoires, à développer et produire une énergie verte qui soutient l'attractivité locale », conclut Quentin Verbecke, directeur des unités de production. C'est aussi un nouveau projet en faveur de la transition énergétique pour le Groupe Lhotellier qui, avec sa filiale Terre Solaire, répond aux besoins de production d'énergie, tout en mettant les compétences historiques de construction du Groupe à contribution.



© peterschreiber.media